

PC-CP (2026) 7 FR

26/06/2026

Réunion des correspondants nationaux SPACE

**Améliorer la qualité des données et façonner l'avenir
des Statistiques pénales du Conseil de l'Europe (SPACE)**

Programme

lundi 14 septembre 2026

**Salle G03
Bâtiment Agora
Conseil de l'Europe, Strasbourg**

Organisée par le Conseil de coopération pénologique (PC-CP)
et l'Université de Lausanne

E-mail: DGI-PC-CP@coe.int

Contexte

Pour la deuxième année consécutive, le questionnaire SPACE I a enregistré un taux de participation de 100 % de la part des 51 administrations pénitentiaires (AP) des 46 États membres du Conseil de l'Europe. Cette étape importante offre l'occasion d'aller au-delà de la collecte de données et d'explorer les possibilités d'amélioration de la qualité de celles-ci ainsi que du développement stratégique. Cette réunion vise à rassembler les correspondants nationaux qui rendent SPACE possible, de discuter des défis pratiques, de partager des solutions et de façonner l'avenir du questionnaire.

Informations pratiques

Langues : Anglais et français (interprétation simultanée)

Documents de préparation : Chaque correspondant recevra le « profil des anomalies » de son pays (Session 3) deux semaines avant la réunion, ainsi qu'un court questionnaire concernant la pratique de collecte des données (qui servira de base aux sessions 1 et 2).

Livrables post-réunion : Rapport de synthèse comprenant les mesures à prendre, recommandations révisées concernant le questionnaire le cas échéant, et calendrier mis à jour pour combler les lacunes en termes de données.

Ordre du jour

9.00 - 9.15	Mot d'accueil et ouverture de la réunion
9.15 - 10.00	Remodeler SPACE
SESSION 1 : HARMONISATION DES DÉFINITIONS	
10.00 - 11.00	Le puzzle des admissions : vers une norme commune de comptage
11.00 - 11.30	<i>Pause café</i>
11.30 - 12.30	Classier les détenus : prévenus, condamnés, et tout le reste
12.30 - 14.00	<i>Pause déjeuner</i>
SESSION 2 : COMBLER LES LACUNES EN TERMES DE DONNÉES	
14.00 - 14.45	Détenus étrangers : combler les lacunes concernant la résidence
14.45 - 15.30	Données relatives à l'âge : construire la base d'une approche longitudinale
15.30 - 16.00	<i>Pause café</i>
SESSION 3 : QUALITÉ DES DONNÉES ET ORIENTATIONS FUTURES	
16.00 - 16.45	Détecter les erreurs avant la publication : l'examen des anomalies dans le cadre de la procédure de validation
16.45 - 17.15	Regard vers l'avenir : nouveaux indicateurs et besoins émergents
17.15 - 17.30	Remarques de clôtures et prochaines étapes

9.00 - 9.15 | Mot d'accueil et ouverture de la réunion

- Mots d'accueil du Conseil de l'Europe
- Aperçu des objectifs de la réunion par Marcelo F. Aebi
- Courte présentation des Conclusions principales 2025 : ce que nous disent les données, où demeurent des lacunes

9.15 - 10.00 | Remodeler SPACE

Modérateurs : Marcelo F. Aebi / Louise Riondel

Problème : Les données publiées chaque année ont approximativement 16-18 mois (par exemple, le Rapport SPACE I 2025 publié en mai 2026 présente les données relatives aux populations carcérales au 31 janvier 2025 et aux flux en prison tout au long de l'année 2024). Ceci crée une impression que l'information est « obsolète » et diminue l'impact de la publication.

Format : Discussion structurée

1. *Quelles sont les barrières à la communication ponctuelle des indicateurs clés ?*
2. *Quels indicateurs pourraient être collectés à la fin du Q1 ?*

Résultat escompté : Identification des indicateurs clés au 31 janvier de l'année de publication qui pourraient être publiés à la fin du Q2 de la même année. La date limite de publication est fixée au 31 juillet, conformément à la décision du Comité des ministres.

SESSION 1: HARMONISATION DES DÉFINITIONS

10.00 - 11.00 | Le puzzle des admissions : vers une norme commune de comptage

Modérateur : Marcelo F. Aebi

Problème : Huit administrations pénitentiaires utilisent actuellement des définitions du terme « admissions » qui s'écartent de la norme SPACE I, ce qui nécessite de les exclure chaque année des analyses comparatives des flux. Cela réduit la pertinence analytique de l'ensemble de données et limite les conclusions stratégiques pouvant être tirées des indicateurs de flux.

Format : Discussion structurée

1. *Ce que SPACE demande* - Bref récapitulatif de la définition standard
2. *Ce que les AP ayant une définition non-standard comptent réellement* - Courtes présentations par les correspondants de la Suisse, l'Ecosse, la Suède, la Belgique, les Pays-Bas, la Tchéquie, la Pologne et Malte expliquant leurs règles nationales pour le comptage et pourquoi elles diffèrent (3 min chacun)
3. *Comblent les lacunes* – Discussion guidée : Existe-t-il des ajustements pratiques pouvant permettre l'alignement de plus d'AP ? Des champs de données supplémentaires permettraient-ils d'estimer l'indicateur standard ?

Résultats escomptés : Identification d'AP pour lesquels l'alignement est atteignable, et d'un plan d'action concret pour le réaliser. Pour les cas dans lesquels l'alignement n'est pas possible, accord sur des données supplémentaires qui pourraient permettre une estimation.

11.30 - 12.30 | Classifier les détenus : prévenus, condamnés, et tout le reste

Modérateur : Edoardo Cocco

Problème : Les États diffèrent de manière significative dans leur façon de classer les détenus comme « prévenus » ou « condamnés ». Certains reclassifient les détenus comme condamnés immédiatement après la condamnation en première instance ; d'autres attendent le jugement final. Cette variation affecte directement la comparabilité des taux de détention provisoire, qui est un indicateur politiquement sensible.

Format : Groupes de travail par tradition juridique

- Groupe A : Etats utilisant le critère de « condamnation définitive »
- Groupe B : Etats utilisant le critère de « première condamnation »
- Groupe C : Etats utilisant d'autres systèmes

Chaque groupe identifie précisément le moment de la reclassification dans son système, puis présente ses conclusions en séance plénière (10 minutes par groupe). Cette présentation est suivie d'une discussion guidée visant à déterminer s'il est possible de parvenir à une définition harmonisée ou si un système de double déclaration (les deux classifications) est préférable (30 minutes).

Document de référence : Tableau 8 du Rapport SPACE I (système de classification par pays)

Résultat escompté : Une cartographie plus précise des pratiques nationales et idéalement un accord sur un protocole de déclaration harmonisé ou une approche de double classification.

SESSION 2 : COMBLER LES LACUNES EN TERMES DE DONNÉES

14.00 - 14.45 | Détenus étrangers : combler les lacunes concernant la résidence

Modérateur : Marcelo F. Aebi

Problème : Seules 16 des 51 administrations pénitentiaires ont communiqué des données relatives au statut de résidence des détenus étrangers. Il s'agit sans doute de la variable manquante la plus importante pour l'interprétation des données relatives aux détenus étrangers : sans elle, la catégorie « détenus étrangers » regroupe indifféremment les immigrés installés, les touristes, les migrants en situation irrégulière et les auteurs d'infraction transnationaux - une confusion qui a des implications politiques et stratégiques considérables.

Format : Session de résolution de problème

1. *Pourquoi cette donnée fait elle défaut ?* - Rapide sondage des correspondants : cette donnée n'est-elle pas du tout collectée ? Collectée mais pas dans un format comparable ? Collectée mais l'accès est restreint ?

2. *Modèles qui fonctionnent* - Présentations par les correspondants d'AP qui communiquent cette donnée : A quoi votre système ressemble-t-il ? Comment la résidence est-elle enregistrée lors de l'admission ?
3. *Evaluation de la faisabilité* - Pour les AP qui ne communiquent pas cette donnée pour l'heure : Que faudrait-il pour commencer ? Quels sont les obstacles juridiques, techniques ou administratifs ?
4. *Plan d'action* - Identification de résultats rapides (AP qui ont la donnée mais ne la communiquent pas) en opposition aux besoins de développement sur le long terme.

Résultat escompté : Une feuille de route réaliste visant à porter le nombre d'AP communiquant cette donnée de 16 à au moins 25-30 en l'espace de deux cycles de questionnaire.

14.45 - 15.30 | Données relatives à l'âge : construire la base d'une approche longitudinale

Modérateur : Edoardo Cocco

Problème : SPACE I a commencé à collecter des données ventilées par âge en 2020 et a élargi les catégories en 2024. La couverture s'améliore (41 AP pour l'âge moyen, 44 pour la catégorie des + de 65 ans) mais demeure incomplète. Alors que le vieillissement de la population carcérale devient un enjeu politique majeur dans toute l'Europe, il sera essentiel de disposer de données cohérentes sur l'âge pour mener des analyses longitudinales.

Format : Atelier technique

1. *Bilan de la couverture actuelle* - Quelles AP communiquent sur quelles catégories et lesquelles ne le font pas ?
2. *Obstacles à la communication des données* - Pour les AP ne communiquant pas ces données : les données relatives à l'âge ne sont-elles simplement pas collectées ? Collectées mais les catégories sont incompatibles ? Disponible uniquement de manière agrégée ?
3. *Harmonisation des catégories* - les tranches d'âge actuelles (18–25, 26–49, 50–64, 65+) sont-elles optimales, ou une plus grande granularité (par exemple, 65–74, 75+) serait-elle utile pour des objectifs stratégiques ?
4. *Exercice de contrôle de la qualité* - Examen des variations d'une année sur l'autre jugées anormales dans les données sur l'âge entre les différents pays

Résultat escompté : Accord sur les niveaux de couverture visés et sur les ajustements éventuellement nécessaires des catégories d'âge pour le questionnaire 2026.

SESSION 3 : QUALITÉ DES DONNÉES ET ORIENTATIONS FUTURES

16.00 - 16.45 | Détecter les erreurs avant la publication : l'examen des anomalies dans le cadre de la procédure de validation

Modérateur : Marcelo F. Aebi

Problème : Des anomalies dans les données d'une année sur l'autre (par exemple, la proportion de femmes détenues dans un pays passant de 5,4 % à 2,1 %, puis remontant à 5,7 %) sont

parfois publiées avant d'être identifiées comme des erreurs de saisie ou des changements méthodologiques inexpliqués. Une détection précoce permettrait d'améliorer à la fois la qualité des données et la crédibilité du questionnaire.

Format : Exercice interactif

Chaque correspondant reçoit un « profil de pays » d'une page préparé préalablement, présentant les indicateurs clés de son AP de 2020 à 2025, les variations d'une année sur l'autre supérieures à 15 % étant surlignées en couleur. Les correspondants examinent leur propre profil, signalent les valeurs qu'ils savent erronées ou pouvant s'expliquer par des événements spécifiques, puis renvoient les profils annotés à l'équipe SPACE.

Résultat escompté : Identification immédiate des anomalies de données en vue de leur correction dans l'ensemble de données de 2025, et mise en place d'une étape annuelle de « révision des anomalies » dans le flux de travail SPACE.

16.45 - 17.15 | Regard vers l'avenir : nouveaux indicateurs et besoins émergents

Modérateurs : Marcelo F. Aebi & Edoardo Cocco

Discussion ouverte sur les ajouts ou modifications potentiels aux questionnaires SPACE, guidée par trois questions :

1. **Quelles données devrions-nous commencer à collecter ?** Existe-t-il des indicateurs qui seraient utiles pour l'élaboration des politiques ou la recherche, mais qui ne sont pas actuellement pris en compte ? Quelques candidats possibles : la prévalence des troubles mentaux, les programmes éducatifs, la surveillance numérique (bracelet électronique), les indicateurs de récidive ou la ventilation des coûts par détenu.
2. **Que devrions-nous cesser de demander ?** Y a-t-il dans le questionnaire actuel des questions qui restent systématiquement sans réponse, qui sont mal comprises ou qui ne sont plus pertinentes ?
3. **Que devrions-nous changer ?** Y a-t-il des questions qui sont fréquemment mal interprétées ou dont la formulation pourrait être améliorée ?

Résultat escompté : Une liste des modifications proposées à examiner dans le cadre de la révision des questionnaires de 2027.

17.15 - 17.30 | Remarques de clôtures et prochaines étapes

- Résumé des mesures à prendre identifiées dans chaque session
- Calendrier de suivi
- Remarques de clôture par le Conseil de l'Europe